

Mise en conformité d'arrêts de bus selon LHand Val-de-Ruz NEUCHÂTEL

Maître de l'ouvrage : Commune du Val-de-Ruz

Personne de contact : M. Daniel Geiser

Réalisation : 2021 à 2024

Montant de travaux HT : CHF 850'000 Génie civil

Description

Dans le cadre du mandat de mise en conformité des arrêts de bus selon la LHand dans la commune du Val-de-Ruz, le bureau VBI a été mandaté par la commune pour la réalisation de 21 arrêts.

Les études menées ont permis la réalisation de divers aménagements, avec ou sans abribus, et la mise en œuvre de bordures hautes spécialement adaptées pour respecter la LHand et les directives cantonales éditées par le Service cantonal des transports de Neuchâtel.

L'adaptation aux contraintes locales existantes, altimétriques et géométriques, ainsi que le phasage des travaux réalisés sur chaussée ouverte, faisaient partie intégrante des arrêts de bus réalisés.

Prestations

- Élaboration du projet de l'ouvrage et projet d'exécution.
- Réalisation de l'appel d'offres et adjudication des travaux.
- Établissement des documents nécessaires à l'exécution des travaux.
- Coordination avec le SPCH et le SCTR pour la demande et la déclaration de subventions, ainsi que pour la validation et les adaptations des plans.
- Assurance de la direction technique des travaux, conduite des séances de chantier, contrôle financier et gestion administrative du projet, en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage.
- Implantation des ouvrages, vérification de l'exécution et de la conformité des travaux, selon les normes en vigueur et selon les règles de l'art.
- Organisation, direction et coordination des travaux des entreprises, des divers services et des intervenants.
- Assurance de la coordination avec les entreprises de transports publics, transN.

Caractéristiques

- Réaménagement de trottoirs et chaussées.
- Étude de tracé, courbes de balayage et d'implantation.
- Étude du phasage des travaux.
- Élaboration de schémas de pose de bordures spéciales préfabriquées.
- Optimisation de la récolte des eaux de surface.
- Intégration d'abribus et de mobilier urbain.

Prestations

- Phase SIA 31 - Avant-projet
- Phase SIA 32 - Projet de l'ouvrage
- Phase SIA 41 - Appel d'offres, comparaison des offres et adjudication
- Phase SIA 51 - Projet d'exécution
- Phase SIA 52 - Exécution de l'ouvrage
- Phase SIA 53 - Mise en service et achèvement



Figure 1 Arrêt Engollon-Village (2021)



Figure 2 Arrêt Saules (2022)